

L'ACHAT D'UNE ENTREPRISE



Robert Lafrance
Directeur général

L'achat d'une entreprise est l'une des décisions importantes dans la vie d'un entrepreneur. Hélas, nombreuses sont les personnes qui pensent faire par eux-mêmes ou ont une confiance aveugle au vendeur et paient trop cher. Ce faisant, l'acheteur/l'entreprise ne peut même pas faire face à ses nouvelles obligations financières.

Lorsque vous achetez une entreprise, vous devez payer pour sa valeur actuelle et non pour son potentiel que vous lui voyez. Trop souvent les acheteurs « tombent en amour » avec l'entreprise convoitée, s'imaginent déjà propriétaires et c'est là que les problèmes commencent.

Les 3 joueurs clés dans votre projet d'acquisition sont : un comptable/fiscaliste spécialisé en évaluation d'entreprise, un banquier/SADC et un notaire, tous avec une expérience dans le domaine d'acquisitions d'entreprises.

Ces intervenants vous aideront dans votre stratégie d'acquérir une entreprise à sa juste valeur marchande, avec une possibilité de croissance et à un prix intéressant pour le vendeur et l'acheteur. Cependant, dans bien des cas, les cédants ont des attentes financières trop élevées pour leur entreprise.

Voici quelques critères d'acquisition (liste non exhaustive) :

- L'entreprise devrait avoir un historique de bénéfices sur une période de plusieurs années.
- Idéalement, vous œuvrez ou connaissez l'industrie visée.
- L'entreprise aura une clientèle nombreuse, diversifiée et fidèle.
- Les personnes clés restent en poste pour une période de transfert.
- Mieux vaut acheter une entreprise mal gérée avec un bon potentiel de redressement.
- L'entreprise n'aura pas besoin de grandes quantités de capitaux pour croître.

Vous aurez besoin d'établir que le prix d'achat est justifié pour obtenir le financement. Afin de confirmer que vous faites un bon placement, il est **fortement** recommandé de valider votre coût d'acquisition auprès d'un comptable indépendant (à éviter : le comptable de l'entreprise ou du vendeur) et ce, même si vous n'avez pas besoin de financement ou si le vendeur vous en offre. Avant d'acheter une maison, vous la faites inspecter par un professionnel : c'est la même chose pour l'achat d'une entreprise.

Si vous payez un juste prix, le financement sera plus facile à obtenir. Assurez-vous d'avoir ou de développer vos capacités en gestion financière pour mieux comprendre et développer votre nouvel achat.

Un bon notaire va structurer la transaction de façon à vous faire profiter pleinement des avantages fiscaux immédiats et futurs.

Optez pour l'accompagnement professionnel! La SADC du Suroît-Sud peut vous aider tout au long de votre projet, le tout sans frais et sous le sceau de la confidentialité.

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités
DU SUROÎT-SUD

La SADC du Suroît-Sud offre un
accompagnement complet aux PME.

Contactez-nous au 450-370-3332
ou info@sadc-suroitsud.org.